

Séance de l'assemblée Délibérante du 25 septembre 2019

Délibération n°24/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Gilles PETEL
Bénédicte HEALY

Jean-François DEMERE
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD

Titulaires excusés :

Pascal BRUHAT
Danien SALLES

Claude DELETANG
Roland BLANCHET

Suppléants présents :

Pierre DUPECHER, représente Pascal BRUHAT

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Fabienne LANGUILLE

Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	6	1	0	4	7	7	0	0

Objet : Demande de subvention LEADER
« Evènementiel / communication »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°15/2019 du 24 avril 2019 concernant le dépôt d'une fiche préalable de demande de subvention pour l'opération « communication / évènementiel » ;

Le Président propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Grand Clermont au titre du LEADER 2014-2020 pour l'opération « *Evènementiel / communication* ». Le Président présente le contenu de ce dossier en expliquant qu'il comprend des dépenses en lien avec des dépenses d'animations (notamment réalisées dans le cadre des Ecopolys 2019) ainsi que des dépenses d'achat d'équipement et d'impression d'animation (impression de documents, création de panneaux, achat d'un présentoir, achat de barnum et drapeaux, appareil photo).

Le Président présente le plan de financement du dossier :

Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses immatérielles	6 460,02	LEADER (80%)	11 222,04
Diverses prestations d'animations pour des journées d'évènementiels	6 460,02 €	Autofinancement (20%)	2 805,51 €
Dépenses matérielles	7 567,53		
Présentoir de publicité	530,00		
Panneaux thématiques pédagogiques (conception, réalisation et pause)	1 980,00		
Impression de documents	1 324,50		
Appareil photo	224,99		
Achat de barnum	1 141,67		
Achat oriflammes et de drapeaux	1 903,85		
Achat de chapeaux de paille (100)	263,00		
Location d'un générateur	199,52		
Coût global de l'opération	14 027,55		14 027,55

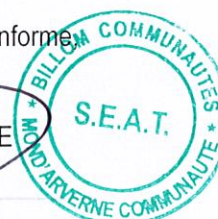
Le Président explique que le SEAT devra prendre en charge, par un autofinancement, tous les surcoûts éventuels non prévus dans le plan de financement ci-dessus.

Après exposé et délibération, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De demander** une subvention à hauteur de 80% dans le cadre du programme Leader pour le financement de l'opération « *Evènementiel / communication* » suivant le plan de financement ci-dessus,
- **D'approuver** la prise en charge par un autofinancement des éventuels surcoûts de l'opération,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE



Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique

3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 73 78 96 83 / seat03@outlook.fr / [Ecopole Val d'Allier](#)